



MRC
DE L'ÎLE
D'ORLÉANS

Avec la participation financière de :

Québec 

Tel : 418 829-1011

www.iledorleans.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Deux projets soutenus par le Fonds de la région de la Capitale-Nationale Volet Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, le 21 juillet 2026 – La MRC de L'Île-d'Orléans est fière d'annoncer l'octroi d'un soutien financier, sous forme de contributions non remboursables, à deux projets structurants réalisés sur son territoire dans le cadre du Fonds régional de la Capitale-Nationale (FRCN).

Parmi ceux-ci, une somme de 70 114 \$ est attribuée à la **Fondation François-Lamy Inc.** pour la réalisation d'un projet de dynamisation du centre d'archives et de l'espace muséal de la Maison de nos Aïeux. Le projet est divisé en deux parties, soit la modernisation du centre de documentation et le réaménagement de la boutique. Ces améliorations permettront de bonifier l'expérience des visiteurs, de mettre en valeur le patrimoine local et de contribuer à la vitalité des secteurs muséal et archivistique.

Grâce à une aide financière de 75 000 \$, **Le Resto de la Plage** entreprendra la revalorisation de ses Terrasses sur fleuve. Ce projet vise à mettre en valeur le caractère riverain unique du site ainsi que sa vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent. Les trois terrasses seront modernisées et bonifiées afin d'offrir aux visiteurs une expérience encore plus agréable, sécuritaire et immersive au cœur de ce paysage d'exception.

Le soutien financier de 145 114 \$ de la MRC, via le FRCN, permet la concrétisation d'investissements sur le territoire totalisant 850 350 \$ pour ces 2 projets.

« En soutenant ces deux projets, la MRC de L'Île-d'Orléans investit dans la mise en valeur de ce qui fait la richesse et l'unicité de notre territoire : son patrimoine, ses paysages et l'expérience offerte à ses visiteurs. Ces initiatives contribueront à accroître l'attractivité de l'île tout en renforçant la vitalité culturelle, touristique et économique de notre communauté. »

- Jean Lapointe, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

Saint-Pierre-
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Famille
de-l'Île-d'Orléans

Saint-François-
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Jean-
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Laurent-
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Pétronille



MRC
DE L'ÎLE
D'ORLÉANS

Avec la participation financière de :

Québec 

Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN)

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour l'année financière 2025-2026, le ministre délègue à la Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans la gestion d'une somme de 281 792\$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

-30-

Source :

Dominique LeBlanc
Conseillère culturelle et communications
MRC de L'Île-d'Orléans
418 829-1011 #234
dleblanc@mrcio.qc.ca

Information :

Roxanne Houde
Conseillère aux entreprises
MRC de L'Île-d'Orléans
418 829-1011 #235
rhoude@mrcio.qc.ca